

# la feuille

123

Juillet-août 2009 Magazine mensuel d'information Ville de Fleury-Mérogis

## ② BILLET

Michel Humbert

## ② CITOYENNETÉ

Conseil municipal du 22 juin

## ④ QUARTIERS

Repas, comités et visites de quartier en mai-juin

## ⑨ LOISIRS

Un été de fête

## ⑩ SPORT

Solid'air - Brèves

## ⑪ HABITAT

Le chantier en images

## ⑪ FESTIVITÉ

Une fête historique

## ⑭ KALÉIDOSCOPE

## ⑮ PRATIQUE

## ⑲ BRÈVES

## ⑳ FLEURYSCOPE

Sortir à Fleury-Mérogis  
Post-scriptum



## Bon été à tous

Le mois de juin a donné lieu à de nombreux moments d'échanges et de débats au cours des rencontres de proximité mais aussi lors d'instantanés festifs, sympathiques et conviviaux avec la participation active de très nombreux habitants et des associations de la ville.



Toutes ces initiatives ne demandent qu'à se développer, à s'enrichir de l'énergie et de l'implication du plus grand nombre de citoyens.

L'édition 2009 de la Fête de la ville marquera les esprits grâce à la démarche qui a fait appel à l'imaginaire, à l'interactivité. La qualité de la programmation est aussi à souligner.

Nous souhaitons donner un caractère innovant à cette fête et je peux dire que nous avons collectivement atteint cet objectif.

La période estivale s'annonce également riche pour tous nos habitants avec l'installation du chapiteau-loisirs. Tout au long du mois de juillet, n'hésitez pas à découvrir cet espace qui vous est dédié. Toutes les générations pourront se rencontrer, se divertir, bouger ensemble. Les arts du cirque sont au cœur de cet événement mais vous pourrez aussi participer aux ateliers photo, percussions, capoeira, contes et tant d'autres activités qui vous feront voyager. Tout un programme qui vous passionnera.

Le mois d'août ne sera pas oublié. Une multitude d'actions sont préparées pour que vous passiez un été qui mêlera la détente, la curiosité, et comme toujours dans notre ville la solidarité.

Bon été à tous.

Michel Humbert, maire de Fleury-Mérogis

# Conseil municipal

Après avoir longuement exprimé ses félicitations à tous les acteurs de la fête de la ville, le maire a ouvert la **séance du 22 juin**, principalement dédiée au Budget supplémentaire.

Avant d'aborder l'ordre du jour, Michel Humbert a tenu à exprimer sa grande satisfaction au sujet de la fête de la ville et à remercier chaleureusement tous les acteurs de l'événement, des artistes aux associations en passant par les habitants et les services municipaux. « Samedi on a vécu une grande fête de la ville. Située idéalement, cette fête populaire ultra participative et intergénérationnelle est en plein dans nos idées et restera à jamais dans les mémoires de tous. »

### Budget supplémentaire (BS)

Venant en complément du Budget primitif 2009, le BS a pour objectif, quand les finances des municipalités le permettent, de procéder à des ajustements et plus si possible. À Fleury, malgré la crise, le montant dégagé cette année est particulièrement important, 1 300 000 euros, et le maire tient à souligner son caractère exceptionnel.

« Reflet de la bonne gestion des finances communales, ce BS va permettre d'améliorer certaines actions décidées en budget primitif, d'en mettre en route d'autres et également de préserver l'avenir de la ville en diminuant l'emprunt de 300 000 euros (soit un gain annuel de 45 000 euros) et de mettre de côté 300 000 euros pour le budget de l'an prochain. Le maire détaille les ajustements de crédits proposés, concernant entre autres les res-



taurants scolaires, la crèche collective, l'augmentation de crédits pour les subventions aux associations, les transports collectifs, le séjour des retraités, des travaux discutés lors des rencontres de proximité, la mise aux normes de la MPE, un minibus pour le CLE, une animation au centre commercial, un projet pour les dix ans de la médiathèque. Les transferts de charges de l'État vers les collectivités territoriales s'accroissent, il faut rester prudent car la crise touche les familles les plus fragiles. Les habitants ayant de plus en plus besoin de nos services publics, on doit pouvoir y répondre aujourd'hui et demain. » Les représentants des groupes politiques sont intervenus dans le débat en demandant davantage de préparation quant à l'élaboration du budget ainsi que des documents plus détaillés sur chacune des activités. Michel Humbert rappelle que les commissions, pilotées par les élus, ont travaillé sur chaque dépense de chaque ligne et, qu'en cas de questionnement, tous les élus ont accès librement aux services administratifs dont, au passage, il souligne la qualité. Par ailleurs, il

souscrit totalement aux demandes de réunions communes plus régulières de préparation et il va même plus loin. « Nous pouvons toujours nous améliorer et je suis aussi pour l'association de la population à la préparation du budget, un beau chantier démocratique auquel je suis attaché et pour lequel je me battrais. » Enfin, avant de procéder au vote, il rappelle au Conseil municipal que ce BS de 1 300 000 euros est le résultat d'une gestion saine et pertinente des finances communales.

Vote pour : 18

Abstention : 10 (groupe socialiste).

### Tarifs municipaux

Compte tenu du contexte socio-économique difficile, le Conseil municipal décide d'être aux côtés des habitants en gelant les tarifs municipaux pour l'année 2009-2010. En conséquence, les tarifs des secteurs suivants resteront inchangés : service Culturel (Cma, médiathèque, studio le Onze, saison culturelle), service Sports et Vie associative (Ems, location salle), Jeunesse, Enfance-Scolaire, concessions funéraires, retraités.

### Travaux, urbanisme

- Confirmation de la transformation du POS en PLU.
- Transfert de la déclaration d'Utilité publique au bénéfice de l'Agence des espaces verts responsable de l'aménagement du bois de Saint-Eutrope.
- Extension du droit de préemption au terrain Vernis Soudée.

### Délibérations sans présentation

Diverses décisions à caractère technique et administratif sont adoptées dont une modification financière permettant aux assistantes maternelles de ne pas avoir de diminution de salaire suite à la mise en place d'une nouvelle législation. **PLM**

→ PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL

Lundi 28 septembre 2009 à 20h30 en mairie.

# Les élus à votre rencontre

*Attentifs aux préoccupations de leurs concitoyens, les élus multiplient les rencontres avec les habitants.*

## > Visite impromptue au Village

Démarches différentes des comités de quartier, les rencontres impromptues sur le terrain permettent aux élus d'enclencher un dialogue avec des habitants qui n'ont pas l'habitude de se déplacer jusqu'aux instances municipales. Dernière en date, la visite aux habitants du quartier des Chaqueux et du Village, samedi 30 mai, sous un soleil radieux, a favorisé des échanges spontanés. Ainsi, en toute simplicité et au hasard des rencontres, les riverains ont soulevé quelques problématiques locales : les voitures-ventouses, les encombrants déposés n'importe où et n'importe quand et notamment hors du calendrier de ramassage, le stationnement gênant, les nuisances sonores (notamment liées à la tonte) le manque de desserte des transports et aussi la non cohérence entre les dessertes, l'absence de pistes cyclables. Ensemble, les élus ont pris bonne note de ces dysfonctionnements contre lesquels ils se mobilisent au quotidien.



## > Comité à la résidence des Peupliers

La résidence des Peupliers abrite cent logements dédiés aux cadres du Centre pénitentiaire. Citoyens de la ville à part entière, les résidents ont apprécié que la municipalité les inclue désormais dans le calendrier des comités de quartier. Après avoir complimenté les services du Centre de loisirs et de la Maison de la petite enfance qu'ils fréquentent assidûment, quelques habitants, adeptes de sports sur tatami, ont regretté qu'un deuxième dojo n'ait pas été prévu au moment de la récente extension du gymnase. « La vie associative est très riche sur la ville et il est certain qu'avec le nouveau quartier des Joncs-Marins, des agrandissements seront indispensables », souligne l' élu au Sport, Abdelhamid Yassine. Soucieux de leur cadre de vie, les habitants ont profité de la présence de Paul Louchouart, directeur du CP, pour pointer les problèmes de circulation et de stationnement à l'intérieur de la résidence

qui est un domaine privé. Visiblement, l'excès de vitesse est un mal récurrent qui sévit partout ! Sur suggestion du maire, le directeur retient la possibilité de faire poser des coussins berlinois. La demande d'une aire de jeux dans l'enceinte du parc, estimée à 70 000 euros sans l'entretien et le contrôle régulier obligatoire, n'est pas à l'ordre du budget du CP pour l'instant. Concernant la possibilité d'un accès à la résidence plus aisé lorsque l'on vient de la 445, Michel Humbert précise qu'il a demandé à la Communauté d'agglomération, dans le cadre du nouveau contrat communautaire, l'aménagement de l'ex-nationale devenue départementale, en boulevard urbain avec voie piétonne et piste cyclable. Ce projet est prioritaire pour Fleury. » Enfin, la rencontre se conclue autour d'un projet immédiat : le retour, à la Sainte-Catherine, d'une journée dédiée à la plantation d'arbres à l'intérieur de la résidence !

**« LES RÉSIDANTS ONT APPRÉCIÉ QUE LA MUNICIPALITÉ LES INCLUE DÉSORMAIS DANS LE CALENDRIER DES COMITÉS DE QUARTIER. »**



## > Quartier des Aunettes

C'est en présence de nombreux élus et du représentant d'Osica, monsieur Éric Brugnon, que s'est tenu le comité de quartier. À l'affiche des revendications des locataires des onze immeubles, beaucoup de problèmes liés au civisme reviennent sur la sellette : déjections canines pas ramassées par les propriétaires de chiens, débordement de poubelles (Michel Humbert précise que de nouveaux couvercles sont étudiés par l'ag-glo), problèmes de stationnement et d'épaves (un grand « nettoyage » va être



effectué cet été)... « On enlève 150 voitures par an et cela a un coût pour la commune. À raison de 35 euros l'épave et de 150 euros pour la fourrière si le propriétaire ne se manifeste pas, l'addition est pour le contribuable, souligne le maire. Mais il y a du nouveau, notre ASVP est maintenant assermentée et donc habilitée à mettre des PV. » À ces sujets qui concernent la reprise des espaces extérieurs par la municipalité, s'ajoutent ceux gérés par le bailleur. Aux plaintes concernant les ascenseurs en dérangement, le bailleur précise qu'au-delà de trois jours de panne, Osica met un porteur à disposition des locataires. Aux réflexions sur la saleté des escaliers, il annonce qu'ils sont entretenus deux fois par semaine et qu'en cas d'imprévu, il faut téléphoner de suite au 0 870 20 20 ! À la demande de place supplémentaire pour loger les poussettes, le bailleur, conciliant, propose d'utiliser les locaux vides ou peu remplis d'immeubles voisins. Dernier dysfonctionnement évoqué, l'odeur nauséabonde régnant dans le souterrain incitant à traverser en surface malgré un temps jugé trop court entre deux feux. « Normal, répond le directeur technique, cette avenue est faite pour être traversée en deux temps ! »

## > Quartier des Résidences

Animé par Hervé Corzani, adjoint en charge de la Citoyenneté et des Services publics, le comité de quartier a principalement tourné autour du cadre de vie immédiat. D'après plusieurs habitants, la cité se dégrade : problème d'étanchéité par ci, absence d'éclairage et de plaques de rue par là, affaissement localisé, escaliers sales, entretien des espaces verts imparfait, nuisances sonores, incivilités, l'exaspération est palpable. « Il n'y a que des petits bouts de réhabilitation et cela contribue au fait que les gens ne respectent pas leur logement », souligne un locataire. Conscient de cette insatisfaction, Hervé Corzani évoque les freins qui empêchent la ville d'intervenir plus efficacement. « Le domaine est privé, il appartient au ministère de la Justice et nous n'avons pas la maîtrise de la remise à niveau de l'éclairage ni de celui du système des déchets

comme nous le souhaiterions. » Affirmant néanmoins que des démarches se poursuivent dans le sens d'une reprise de ces postes par la ville, Hervé Corzani rappelle le soutien de la municipalité à l'amicalité des locataires envers le bailleur qui doit veiller avec exigence au bien-vivre de ses locataires. Enfin, interpellé au niveau de l'entretien des espaces verts, le directeur technique souligne que les agents, bien qu'attachés à leur mission de service public, souffrent quotidiennement d'un manque de respect de leur travail ingrat. L'incivisme est affaire de tous, il ne faut pas le laisser s'installer. →

**« IL N'Y A QUE DES PETITS BOUTS DE RÉHABILITATION ET CELA CONTRIBUE AU FAIT QUE LES GENS NE RESPECTENT PAS LEUR LOGEMENT. »**



### > Quartier du Lac-Greffière-Gribelette

En préambule, le maire annonce avec satisfaction la reprise des rue Laurencin, Picasso et Chagall par la municipalité. Les riverains vont donc ainsi bénéficier de l'entretien communal. Au sujet d'un dysfonctionnement de collecte d'encombrants boulevard de la Gribelette, Michel Humbert explique le manque d'uniformisation entre les villes de l'agglomération de certaines compétences et la nécessité, dès que possible, de niveler « par le haut » les prestations de l'ensemble du territoire. Quant aux voitures-ventouses et épaves qui « squattent » les rues du quartier, elles vont subir, dès cet été, le même sort que celles des Aunettes ! Au-delà des problèmes locaux, un amoureux de la nature s'enquiert du devenir du bois de Saint-Eutrope. « Le projet piloté par l'Agence des espaces verts, qui dépend de

la Région, est en cours, précise Michel Humbert. Il va y avoir restructuration de tous les chemins, des parties cultivées et toute une série d'initiatives pour préserver la faune et la flore. » Il paraîtrait même qu'y vit une colonie de mantes religieuses, espèce unique en Île-de-France. Enfin, face au problème récurrent du manque de médecin sur la ville, le maire annonce qu'il envisage une

**« LA CRÉATION D'UNE MAISON DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRE MUNICIPALE QUI ACCUEILLERAIT UN PÔLE MÉDICAL EXERÇANT EN LIBÉRAL. »**

solution qui réglerait cette lacune : la création d'une maison de santé pluridisciplinaire municipale qui accueillerait un pôle médical exerçant en libéral. « J'ai visité une structure de ce type dans l'est de la France et je souhaite m'en inspirer pour apporter une réponse adaptée aux besoins des habitants, d'autant que des subventions conséquentes sont possibles. »



### FÊTE DES VOISINS

Chaque année, en prélude aux grandes vacances et pour fêter l'arrivée des beaux jours, les habitants de chaque quartier sortent de chez eux et partagent un repas qu'ils préparent ensemble. Attentive à l'encouragement de telles initiatives, la municipalité participe en prêtant du matériel

ou en prenant en charge la partie barbecue. Dotée de nombreux espaces verts, la configuration géographique de la ville est propice à ce type de réunion conviviale et chaleureuse qui permet de resserrer les liens entre voisins ou, tout simplement, de faire connaissance.



### FLEURY MOVIE

En préambule aux comités de quartier, un film de douze minutes, réalisé par une association floriacumoise et joué par des enfants de Fleury, a été projeté aux habitants. Traitant des sujets récurrents qui animent régulièrement les comités de quartier (dépôts sauvages, excès de vites-

se et autres incivilités...), le scénario mêle habilement les interventions du maire Michel Humbert et des saynètes humoristiques illustrant les préoccupations des Floriacumois. Soit, une introduction citoyenne et sympathique favorisant le dialogue avec les habitants.



### > Quartier du Village

Réagissant à la récente installation de Roms dans leur quartier, les habitants ont appris du maire que la situation était provisoire et que le terrain occupé appartenait à l'agglomération. Dans l'attente d'une table ronde avec le préfet, Michel Humbert a rappelé les inondations de 2003 qui ont chassé les Roms hors de leurs frontières et qu'au final, la responsabilité de cette population incombait en premier lieu à la Roumanie. Dans l'immédiat, les services municipaux et sociaux interviennent pour que les enfants soient scolarisés et qu'un tri des déchets soit effectué. A l'évocation des déchets, les habitants rebondissent en manifestant leur mécontentement depuis le transfert de cette compétence à l'agglomération. Non seulement le calendrier de ramassage n'est pas respecté mais le changement de formule de collecte des déchets verts ne convient pas aux riverains : ils préfèrent conserver le système des sacs ! Le maire assure les habitants de son soutien et promet de faire remonter leur avis à l'agglomération.

### > Quartier des Chaqueux

Sujet récurrent, le ramassage des déchets par l'agglomération ne semble pas aussi satisfaisant que du temps de la municipalité ! Pas assez de communication sur les changements de calendrier, containers en verre trop anciens et trop bruyants alors qu'à Sainte-Geneviève-des-Bois ils sont insonorisés sans parler des dépôts sauvages qui s'accroissent. À ce sujet, le maire invite les citoyens à lutter contre ces incivilités en se manifestant auprès des fautifs ou en lui transmettant directement les numéros des plaques d'immatriculation. Concernant les travaux de ravalement des 150 logements du lotissement des Chaqueux, Hervé Corzani, président de l'amicale des locataires annonce fièrement, et à juste titre,

**« PERSONNELLEMENT, JE PRÉCONISE LA GRATUITÉ DES TRANSPORTS SUR L'AGGLO ! »**

qu'après des négociations efficaces avec le bailleur, ils seront effectués cet été sans aucune augmentation de loyer. Enfin, côté transport, à la remarque d'un habitant sur l'absence de desserte sur le quartier, le maire explique qu'il s'agit d'une compétence de l'agglomération, qu'il s'est battu pour maintenir la ligne 510 sur la ville et, qu'en effet, une réflexion de fond doit être engagée sur la multiplication de dessertes locales au sein de l'agglomération et non uniquement en direction des gares. « Personnellement, je préconise la gratuité des transports sur l'agglomération ! Si on veut que les transports en commun se développent, que les gens empruntent moins leurs voitures, il faut doper les transports en les rendant gratuits, cela existe ailleurs, pourquoi pas ici. » Patricia Lacan Martin

# Repas de quartier aux Aunettes

Seconde édition du genre, le repas du quartier des Aunettes du samedi 27 juin dernier est le fruit d'une longue préparation qui a impliqué de nombreux acteurs locaux depuis le mois de mars, à l'initiative d'Hervé Corzani, adjoint au maire chargé de la Citoyenneté, Personnes âgées et Retraités, Services publics et de Florence Laudicina, conseillère municipale déléguée à la Politique de la ville. En effet, en amont,

ont eu lieu plusieurs ateliers cuisine et un atelier arts plastiques qui a donné naissance à l'affiche du jour J. Décliné dans un esprit de lien et de solidarité entre les habitants du quartier, ce rendez-vous festif fut une réussite grâce aux associations Réagir et Madagascar l'île continent, le bailleur Osica, qui a cofinancé l'initiative avec le secteur Politique

de la ville, et les services Jeunesse et Citoyenneté qui ont piloté l'ensemble de l'initiative. Au programme, un superbe déjeuner à l'ombre des platanes bien sûr mais aussi de la musique avec l'intervention du Cma, des animations et des jeux pour les enfants. Félicitations à l'ensemble des partenaires et aux participants. **PLM**



## Un été de fête



Destiné à tous les Floriacumois, le chapiteau-loisirs est l'endroit phare du mois de juillet.

Signe de la volonté municipale de créer pendant les vacances d'été un lieu de vie et de loisirs exceptionnel pour tous les habitants, un chapiteau va s'installer tout le mois de juillet au cœur des Aunettes. Entouré de structures temporaires destinées à abriter le service Jeunesse volontairement délocalisé pour l'occasion, héberger les intervenants engagés spécialement sur le projet ainsi qu'un coin bar-restaurant, le chapiteau sera lui-même équipé d'une scène destinée aux multiples événements prévus sur tout le mois.

### Un programme riche et varié

Fonctionnant du matin au soir, proposant des activités et des animations, pour la plupart gratuites, pour tous les âges et tous les goûts, le chapiteau-loisirs s'adresse à toute la population floriacumoise.

Réservé le matin aux enfants du Centre de loisirs pour des ateliers des arts du cirque, il offre, tous les jours, dès 14 heures une programmation attractive. En effet, outre les activités traditionnelles proposées juillet-août par le service Jeunesse (voir encadré), une palette d'initiatives animées par des professionnels est offerte à tous les Floriacumois désirant vivre et partager un été d'exception. Ainsi, pêle-mêle, il y aura en journée des ateliers cirque (l'activité dominante du mois), mais aussi des ateliers de percussions afro-brésiliennes, du graff, de la capoeira, du BMX (animé par des sportifs orléanais qui ont participé aux JO de Pékin), des ateliers contes, des ateliers photo et encore bien d'autres propositions\*.

### Chapiteau by night

Tous les soirs ou presque, il se passera quelque chose de 19h à 23h: des concerts, des spectacles mais aussi des séances de cinéma, des contes du monde, des repas festifs, une soirée dansante le 14 juillet, etc. Ce projet d'envergure au service de tous les habitants est le vôtre, son succès dépend de tous et de chacun.

**« CE PROJET D'ENVERGURE AU SERVICE DE TOUS LES HABITANTS EST LE VÔTRE, SON SUCCÈS DÉPEND DE TOUS ET DE CHACUN. »**

Patricia Lacan Martin

\* Un dépliant spécial « Chapiteau Loisirs Juillet », détaillant toutes les activités avec les jours et les horaires, est disponible à l'accueil de toutes les structures municipales.



### QUELQUES DATES À RETENIR

- Les concerts festifs du samedi soir sont tous précédés d'un repas à 19h30.
- Le 11 : Bwa Bandé
- Le 18 : Princes Chameaux
- Le 25 : Toubab All Stars.
- Le ciné famille, tous les jeudis du mois à 21h.
- Le 9 : Bienvenue chez les Ch'tis
- Le 16 : Shrek 2
- Le 23 : Astérix mission Cléopâtre
- Le 30 : Kirikou et les bêtes sauvages.

### ACTIVITÉS SERVICE JEUNESSE

- Tous les lundis, tournoi de jeux sportifs
- Tous les mardis, base de loisirs
- Tous les mercredis, piscine
- Tous les jeudis, journée à la mer
- Tous les vendredis, journée « à la carte » selon les désirs des jeunes.

### SORTIE FAMILLE

- Lundi 27 juillet : à la mer.

# Solid'air

Une journée festive et sportive pour venir en aide à une école malgache proche de Tananarive.

**D**imanche 31 mai dernier, le stade Auguste-Gentelet accueillait une grande manifestation sportive et caritative. Organisée conjointement par l'association Solid'air, l'USFM Football et la municipalité au profit de l'école Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle du village de Merimanjaka, l'événement proposait des animations et des démonstrations diverses, des billets de tombola et surtout plusieurs matchs de football, dont un match de gala avec une équipe composée de personnalités. Première édition locale de ce type, la manifestation s'est soldée par une collecte de 6000 euros qui bénéficieront directement aux 254 élèves de primaire de l'école malgache. « Ce score financier peut paraître petit ici, mais, moi qui connais très bien Madagascar, je sais que c'est beaucoup là-bas et que l'argent sera bien utilisé, souligne Pascal Bovis, le président de l'USFM. » Satisfait de cette première édition, il compte bien la renou-



veler l'an prochain en amplifiant les moyens de manière à lui donner toute l'envergure qu'elle mérite. « C'est important que les sportifs, surtout les plus jeunes, ouvrent leurs yeux sur le monde, oublient un instant leurs consoles de jeux, et s'aperçoivent que l'on peut agir pour d'autres personnes moins favorisées. » **Patricia Lacan Martin**

Créée en 1997, **SOLID'AIR** a pour objectif de tendre la main aux enfants du monde entier, préserver leur joie de vivre et faire de chaque moment une promesse d'avenir. Son action s'inscrit dans une démarche sociale, humanitaire, éducative et sportive. [www.solid-air.asso.fr](http://www.solid-air.asso.fr)



## FM KICK BOXING 91

Les victoires au championnat départemental de kick boxing à Égly le 13 juin dernier : Axel Rambaud en 28 kg, Manon Braux en 59 kg, Grégoire Chazoule en moins de 67 kg. Les finalistes : Angelique Sita, Cédric Bohumel.



## TOURNOI DE FOOT EN SALLE

Samedi 6 juin dernier, le service des Sports et l'association Futsal ont organisé un tournoi de football en salle au complexe sportif Jacques-Anquetil. L'événement, qui avait rencontré un joli succès l'an dernier lors de l'inauguration du nouveau gymnase, a confirmé l'engouement pour cette initiative et réuni une centaine de participants répartis dans quinze équipes, dont celle des animateurs du Centre de loisirs, des jeunes du service Jeunesse, L'Essonnoise, la RATP, l'association Futsal, le Centre pénitentiaire, les jeunes du quartier des Aunettes, etc. La manifestation

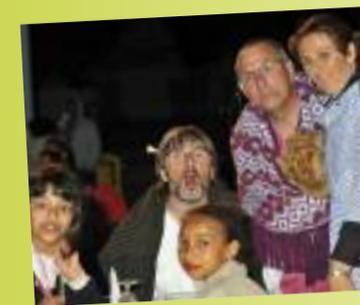
sportive, qui s'est déroulée dans une ambiance très conviviale, s'est clôturée par une remise de récompenses décernées par Abdelhamid Yassine, adjoint en charge du Sport et de la Vie associative. Mention spéciale à l'équipe gagnante, « Galactique ».

PLM



# Le chantier en images

1. Première réunion du Comité technique des **Joncs-Marins**. Désormais mensuelle, cette réunion est conduite sous la présidence du maire Michel Humbert, maître d'ouvrage, et rassemble la maîtrise d'œuvre, les entreprises, les partenaires et des représentants de la municipalité.  
2. Mardi 2 juin, le **Comité technique** se rend sur le chantier.  
3 et 4. L'activité principale de **cet été** aux Joncs-Marins consistera en des travaux de terrassement et d'assainissement, à savoir la mise en place des égouts. **PLM**



Des artistes aux habitants en passant par tous les acteurs associatifs et municipaux, **un énorme bravo pour cette fête populaire au sens noble du terme.**

# Une fête...





Une réussite, un bonheur, un moment de joie et de partage comme les Floriacumois attendaient depuis longtemps ! Imaginée et préparée depuis des mois, basée sur une forte implication des acteurs locaux, avec les habitants au premier plan, le cru 2009 de la fête de Fleury restera dans les annales. Situés au cœur des Résidences, soit en cœur de ville, les stands n'avaient jamais été aussi accueillants. Superbement décorés, de la Maison de la peti-

te enfance au Centre de loisirs en passant par le stand des Diaprés à l'origine de nombreux ateliers décos insolites, ils ont eu des visiteurs toute l'après-midi. Quant à la soirée, c'était l'endroit où il fallait être ce samedi 20 juin ! Installées sur le parvis de la médiathèque, plus de 800 personnes ont participé à l'événement. Assis, debout, dansant, chantant, grapillant de tous côtés, les multiples saynètes qui n'ont cessé de se succéder durant quatre heures, le public inter-

générationnel n'a pas boudé son plaisir ! Plébiscitée par Monsieur le Maire dans son discours inaugural, la démarche originale et créative pilotée par Agnès Raina et Karine Verat du Cma avec la complicité des services municipaux et impliquant la population, a su capter les énergies. « Cela permet de réaffirmer que l'équipe municipale ne considère pas la participation citoyenne

« ASSIS, DEBOUT, DANSANT, CHANTANT, PLUS DE 800 PERSONNES ONT PARTICIPÉ À L'ÉVÉNEMENT. »

comme une "formule", un effet d'annonce mais comme une volonté clairement et résolument affichée au travers de l'activité que nous souhaitons déployer en permanence, quel que soit le caractère de l'initiative... » Ce succès est le succès de tous les Floriacumois. Preuve que quand on donne beaucoup, on reçoit encore plus !

Patricia Lacan Martin



# ...hist\*rique



Pour la seconde année consécutive, l'appel du 18 juin 1940 est commémoré officiellement. C'est donc en présence d'élus et de représentants d'associations d'anciens combattants que Monsieur le Maire a prononcé son discours place du Général-De-Gaulle avant de déposer une gerbe sur la stèle commémorative. « Mesdames, Messieurs, il y a 69 ans, le général De Gaulle lançait l'appel du 18 juin aux forces de la Résistance depuis un micro de la BBC à Londres. Aujourd'hui nous sommes réunis au pied du monument du Souvenir, pour rendre hommage à tous ceux qui répondirent à l'appel et choisirent, eux aussi, de refuser l'humiliation, l'asservissement et de résister... La France libre, c'est à ce moment-là d'abord, un homme inconnu de la plupart des Français qui parle à un micro. Pour dire que la France n'est pas la France quand elle renie ses valeurs et oublie son grand dessein fondé sur la démocratie, le respect de l'autre et les droits de l'homme... C'est cette leçon que nous devons tous retenir. Cette leçon de courage et cette audace qui allie l'engagement et la constance. Cette leçon que les jeunes générations doivent méditer, car ce choix, sans

doute difficile, peut guider la réflexion et l'attitude de nombre d'entre nous... Ce 18 juin, je voudrais le dédier à tous ceux qui ont suivi cet appel dans la France libre et la résistance intérieure. Ces hommes et femmes, dont le courage mérite l'absolue reconnaissance de la nation, rappellent que la France n'est jamais plus grande que lorsqu'elle fait rimer diversité avec unité... »

✳ PLM



Encore une très belle édition de **Jazz au Marcille** ! C'est en effet, par une soirée douce et clémente, que se sont déroulés les différents concerts jazzy en présence de nombreux habitants, dont David Derrouet, maire-adjoint à la Culture. En ouverture, l'atelier de musiques actuelles de Jean Richardet du Cma et l'atelier jazz d'Arnaud Gransac du Cma ont ravi le public avant de céder la place à la formation vedette de la soirée, le Trio François Faure qui a conquis l'auditoire en jouant des morceaux de son dernier album « Emily ». Bien sustentés et désaltérés par les membres de l'association Diked qui ont pris, cette année, la relève de l'association Banlieuz'arts, les Floriacumois ont passé une excellente soirée. ✳ PLM



Une conteuse, une violoncelliste, de la musique ainsi qu'une bonne dose de poésie, tels étaient les ingrédients de **Bouille la petite goulue**, un spectacle que les tout jeunes enfants, installés sur scène avec les comédiens, ont pu apprécier le 13 juin dernier salle Malraux. ✳



## La mairie

12, rue Roger-Clavier  
 BP 107  
 91706 Fleury-Mérogis  
 Cedex  
 Tél. : 01 69 46 72 00  
 Courriel : [mairie@mairie-fleury-merogis.fr](mailto:mairie@mairie-fleury-merogis.fr)  
 Site internet : [www.mairie-fleury-merogis.fr](http://www.mairie-fleury-merogis.fr)  
 Horaires d'accueil :  
 Lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h à 17h30.  
 Samedi : de 9h à 12h.  
 Fermée le mercredi.

## Le site internet

[www.mairie-fleury-merogis.fr](http://www.mairie-fleury-merogis.fr)  
 Consultation gratuite à la médiathèque Elsa-Triolet.

## Maison de justice et du droit

Le Trianon, 72 route de Corbeil, 91360 Villemoisson-sur-Orge.  
 Tél. : 01 69 46 81 50  
 Fax : 01 69 46 81 57  
 Courriel : [mjd@agglo-valdorge.fr](mailto:mjd@agglo-valdorge.fr)  
[www.agglo-valdorge.fr](http://www.agglo-valdorge.fr)  
 Accueil du public du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30.

## Conseil communautaire

Le prochain conseil communautaire du Val d'Orge aura lieu mercredi 23 septembre à 20h30 au Trianon à Villemoisson-sur-Orge.

## Les agents de liaison

Les agents de liaison sont disponibles et à votre écoute, l'occasion de formuler vos interrogations, suggestions sur la vie de votre quartier.

N'hésitez pas à les contacter, ils sont joignables :

- par téléphone en mairie : 01-69-46-72-29
- par mail : [solene.k@mairie-fleury-merogis.fr](mailto:solene.k@mairie-fleury-merogis.fr)

## Les comités de quartier

Régulièrement avec votre maire et vos élus, des informations, des échanges sur l'actualité locale, mais aussi des projets à construire ensemble. Renseignements auprès des agents de liaison et du secteur Citoyenneté au 01 69 46 72 23.

## Les boîtes à idées

Destinées à recueillir des suggestions sur l'amélioration de la ville et le service public municipal, elles sont à votre disposition en mairie, à la médiathèque ou au local jeunesse-Pij au centre commercial.

## Une boîte aux lettres électronique

Vous souhaitez joindre les services de la mairie : [mairie@mairie-fleury-merogis.fr](mailto:mairie@mairie-fleury-merogis.fr)

## Le Point information jeunesse



Lieu d'accueil et d'information sur la formation, l'emploi, les loisirs, la prévention, les vacances..., le Pij est ouvert à tous. Il offre des outils de communication et de recherche, un accompagnement individuel destiné aux jeunes de 16 à 25 ans.

Accueil : au centre commercial de la Poste, place du 8-Mai-1945, les mardi, mercredi et vendredi de 10h à 12h et de 14h à 18h.

Tél. : 01 69 72 19 66 - Fax : 01 69 72 19 65

Courriel : [pij@mairie-fleury-merogis.fr](mailto:pij@mairie-fleury-merogis.fr)

- Lire les horaires d'été page 19.

## Conseil municipal

Le prochain Conseil municipal aura lieu lundi 28 septembre à 20h30 en mairie.

## La médiathèque Elsa-Triolet

59, rue André-Malraux  
 91700 Fleury-Mérogis  
 Tél. : 01 60 16 30 60  
 Courriel : [mediatheque@mairie-fleury-merogis.fr](mailto:mediatheque@mairie-fleury-merogis.fr)  
 Horaires d'ouverture :  
 Mardi : de 10h à 12h30 et de 15h à 18h.  
 Mercredi : de 10h à 12h30 et de 14h à 18h.  
 Vendredi : de 15h à 19h.  
 Samedi : de 10h à 12h30 et de 14h à 17h.

- Lire les horaires d'été page 19.

## Le service Jeunesse

Rue André-Malraux, salle Louis-Daquin, tél. : 01 60 16 02 99 ou 01 69 72 19 70 (au centre commercial).  
 • Lire les horaires d'été page 19.

## La Réussite éducative

Soutien et accompagnement adaptés aux fragilités de vos enfants de 2 à 16 ans. 61, rue de l'Écoute-s'il-Pleut (à côté de l'école Curie).  
 Horaires d'ouverture :  
 lundi, mardi, jeudi et vendredi 9h-12h et 13h-18h,  
 mercredi 13h-18h.  
 Tél. : 01 69 51 78 60





## Les permanences des élus

### Les élus reçoivent sur rendez-vous.

- Le maire, Michel Humbert, le jeudi de 17h45 à 19h30. Tél. : 01 69 46 72 23
- Les adjoint(e)s  
Tél. : 01 69 46 72 44
- > Brigitte Manilève, adjointe chargée des Travaux.
- > David Derrouet, adjoint chargé de la Culture.
- > Martine Guyot, adjointe chargée de l'Action sociale et de l'Habitat.

- > Laurence Lespinard, adjointe chargée du Développement durable, de l'Action économique, de l'Emploi et du Commerce local.
- > Frédéric Dufossé, adjoint chargé de l'Enfance et de la Petite enfance.
- > Hervé Corzani, adjoint chargé de la Citoyenneté, des Retraités et des Personnes âgées et des Services publics.

- > Nathalie Batard, adjointe chargée du Scolaire et de la Réussite éducative.
- > Abdelhamid Yassine, adjoint chargé du Sport et de la Vie associative.

La délégation de **Marjolaine Rauze**, conseillère générale, reçoit en mairie de Fleury sur rendez-vous.  
Tél. : 01 69 25 39 21

**Julien Dray**, député de l'Essonne, reçoit sans et sur RDV à sa permanence de Sainte-Geneviève-des-Bois, 130, avenue Gabriel-Péri.  
Tél. : 01 69 25 08 04.  
Courriel : julien\_dray@hotmail.com

**Exprimez-vous**   
**Le forum citoyen est une façon rapide et efficace de vous adresser à vos élus.**  
**www.mairie-fleury-merogis.fr**



## > Accueil des nouveaux habitants de Fleury-Mérogis

Vous venez de vous installer à Fleury-Mérogis ou vous y emménagerez dans les semaines ou les mois à venir, alors remplissez sans attendre ce coupon afin de recevoir une invitation à la réception des nouveaux habitants. Le maire et la municipalité seront heureux de vous rencontrer, de vous présenter la ville et de répondre à vos questions.

M<sup>me</sup>, M<sup>lle</sup>, M.

Adresse

Téléphone

Arrivée le

Nombre de personnes (enfants, adultes)

Coupon à retourner au :

- Service Citoyenneté, hôtel de ville, 12 rue Roger-Clavier, BP 107, 91706 Fleury-Mérogis Cedex  
Tél. : 01 69 46 72 23 ou 01 69 46 72 29
- Vous pouvez également le remettre aux agents de liaison lors de leurs visites de quartier.

## Le carnet



### Ils sont nés

- MENGUY--GOULAY Blanche, Angèle, Yolande, Muguette née le 28/2/2009
- CAYEZ Loïc Bernard, Jean-François, Robert né le 11/6/2009
- BAPAUME Audryck, Christophe, Nelson né le 12/6/2009
- LUPÉRON Lohanne, élisabeth née le 17/6/2009

*Selon l'article 9 du Code civil, les mentions des actes d'état civil (mariages, naissances, décès) ne sont plus publiées dans "la Feuille". Si vous souhaitez voir ces actes publiés, vous devrez au préalable en faire la demande par écrit au service de l'état civil lors de l'enregistrement des mentions de naissance, mariage ou décès.*



## Guide santé

### Protection infantile

Service de prévention santé gratuit pour les enfants de 0 à 6 ans. Ouvert à tous, 70 rue André-Malraux, Maison de la petite enfance.  
Tél. : 01 69 46 67 06.  
Ouvert les : lundi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30; mardi, jeudi et vendredi de 13h30 à 17h30; mercredi de 13h30 à 16h30.  
Consultations médicales l'après-midi sur rendez-vous.  
Consultation psychologue sur rendez-vous.

### Médecins généralistes

Patrick CHAPUZOT :  
4, rue Salvador-Allende  
Tél. : 01 60 15 82 83  
Sylvie BERNARD :  
3, rue Pablo-Picasso  
Tél. : 01 69 04 11 59

### Tour de garde

(des médecins généralistes, week-ends et jours fériés)  
Urgence de nuit :  
de 20h à 8h.

Urgence de week-end :  
du samedi 18h au  
lundi 8h.

Urgence de jour férié :  
téléphoner au médecin de garde.  
Tél. : 01 69 25 83 58

### SOS médecins 91

24h sur 24.  
Tél. : 08 26 88 91 91

### SOS Amitié...

à l'écoute des personnes en situation de mal-être.  
Tél. : 0 820 066 066 (0,12 euros/mn)

### Urgences médicales

24h sur 24.  
Composer le 15  
**Allo Enfance maltraitée**  
24h sur 24. Numéro vert national : 119 (appel gratuit).

### Infirmières libérales

Soins à domicile ou au cabinet.  
Janick BROSSIER :  
24, avenue du Muguet à Morsang-sur-Orge.  
Tél. : 06 67 23 78 74  
Sylviane RAZAFIMAHALEO :  
10, allée Cavalière à Sainte-Geneviève-des-Bois.  
Tél. : 01 60 16 61 85 ou 06 08 16 32 78  
Malika MOUMEN :  
29, rue Nungesser à Sainte-Geneviève-des-Bois.  
Tél. : 01 69 51 13 65 ou 06 64 83 86 21

### Dentistes

10, rue de l'Orge  
KORBER : 01 60 16 64 17  
SONIGO : 01 60 16 56 86

### Pharmacies

LECHERTIER Marianne :  
5, place du 8-Mai-1945  
Tél. : 01 60 15 80 83  
PERRIN : 2, Route-Nationale  
Tél. : 01 69 24 39 90

### Centre médico psychopédagogique

Le CMPP est un lieu d'accueil, d'écoute et d'aide pour les parents qui s'interrogent sur les difficultés qu'ils rencontrent avec leurs enfants âgés de 0 à 20 ans.  
Adresse : 6, rue du CNR.  
Ouverture : lundi de 16h à 19h, mercredi de 13h30 à 17h30, jeudi de 15h à 18h30.  
Tél. : 01 60 16 02 69

### Kinésithérapeute

Spécialisé en kiné respiratoire  
Gérard SEIGNEUR  
15, rue Roger-Martin-du-Gard à Sainte-Geneviève-des-Bois  
Tél. : 01 60 15 36 31 ou 06 10 80 15 82

### Centre Jean-Moulin

Établissement de réadaptation professionnelle  
8, rue Roger-Clavier  
Tél. : 01 69 25 66 00  
**Maison de retraite médicalisée Marcel-Paul**  
8, rue Roger-Clavier  
Tél. : 01 69 25 65 38  
80 lits dont 75 en cure médicale. Accueille les personnes âgées valides ou invalides, nécessitant des soins permanents.

### Centre hospitalier Manhès

8 rue Roger-Clavier, 91712 Fleury-Mérogis Cedex  
Tél. : 01 69 25 64 00  
Tiers-payant  
Conventions mutuelles  
Consultations externes :

- Médecin généraliste 
- Les lundi et mercredi de 10h à 18h.
- RDV : 01 69 25 64 00
- Laboratoire d'analyses.  
RDV : 01 69 25 64 91
- Radiologie, échographie, doppler veineux, mammographie.  
RDV : 01 69 25 67 49
- Néphrologie, hypertension artérielle. RDV : 01 69 25 64 96
- Maladies métaboliques, nutrition, endocrinologie, diabète, cardiologie, échocardiographie, holter cardiaque et tensionnel, psychiatrie, sevrage tabagique.  
RDV : 01 69 25 64 64
- Hospitalisation :**
- Soins de suite (37 lits)  
Tél. : 01 69 25 67 07
- Médecine (2 lits)  
Tél. : 01 69 25 67 07
- Psychiatrie (30 lits)  
Tél. : 01 69 25 67 52
- Hémodialyse (14 postes) :**  
Tél. : 01 69 25 64 96
- Autodialyse (12 postes) :**  
Tél. : 01 69 25 65 27



## Taxis

- M. Thiourt :  
06 08 81 60 60  
ou 01 69 04 56 57
- M. Péreira :  
06 08 02 02 85  
ou 01 69 51 37 36



## Qualité de l'air

L'indice ATMO caractérise la qualité de l'air globale pour l'ensemble de la région parisienne. À Fleury-Mérogis : indice 4 le 25/6/2009.

Source : Airparif (Association pour la surveillance de la qualité de l'air en Île-de-France).

Indices :  
1-2, très bon.  
3-4, bon.  
5, moyen.  
6-7, médiocre.  
8-9, mauvais.  
10, très mauvais.



## Caisse d'allocations familiales

Trois permanences administratives :

- Grigny Grande-Borne, 16 place aux Herbes, chaque mardi, à l'exception du 1<sup>er</sup> mardi matin de chaque mois, de 9h à 12h et de 13h30 à 16h ;
- Grigny 2, centre municipal Pablo-Picasso (face au 7 avenue des Sablons), le jeudi de 13h50 à 16h ;
- Morsang-sur-Orge, centre de Sécurité sociale, 34 avenue René-Cassin, chaque lundi de 13h30 à 16h30.

## Assistantes sociales

À Fleury-Mérogis, dans les locaux de la Maison de la petite enfance, sur rendez-vous à prendre auprès de la Maison départementale des solidarités, tél. : 01 69 46 57 60. Consultation gratuite.



## Calendrier des collectes

### > LES ENCOMBRANTS

**Collectifs** : les mercredis 15 juillet, 5 et 19 août, 2 septembre. **Pavillons** : les mercredis 15 juillet et 19 août. *La liste des encombrants acceptés est disponible en mairie.*

### > LA DÉCHÈTERIE MOBILE

Le samedi 26 septembre, de 9h à 12h, rue de l'Écoute-s'il-Pleut.

## PLIE (Plan local pour l'insertion et l'emploi du Val d'Orge)

Pour les adultes à partir de 26 ans en recherche d'emploi ou de formation. Permanence d'accueil en mairie de Fleury. Prendre rendez-vous auprès du service social de la mairie. Tél. : 01 69 46 72 30

Conseillère : Madame Françoise Saison.

Siège : association Aile, 126 avenue Gabriel-Péri, 91700 Sainte-Geneviève-des-Bois. Tél. : 01 69 04 41 03

## Permanence d'un notaire

Un notaire tient une permanence gratuite les premier et troisième mardis de chaque mois à la Chambre des notaires de l'Essonne d'Évry-Village, 14 rue des Douze-Âpôtres, de 9h à 12h sur rendez-vous. Tél. : 01 60 78 01 27

## Contrôleur des impôts

Le contrôleur des impôts se tiendra à votre disposition pour répondre à vos questions, en mairie, le jeudi 3 septembre de 9h à 11h. Pas de permanence en juillet-août.

## Huissiers de justice

Le Centre d'information des huissiers de justice situé dans l'immeuble "Le Mazière", rue René-Cassin à Évry tient une consultation gratuite sur rendez-vous, trois jeudis par mois de 9h30 à 11h30, et à la Maison de justice et du droit de Villemoisson-sur-Orge le 4<sup>e</sup> jeudi du mois. Tél. : 01 69 36 36 37

## Avocat conseil

En mairie de 10h15 à 11h45. Pas de permanence en juillet-août. Prochaine consultation en septembre.

## Veilles de fêtes

En raison du 14 juillet, le lundi 13 juillet la mairie fermera ses portes à 16h30.

En raison de l'Assomption (15 août), le vendredi 14 août :

- la mairie fermera à 16h30,
- la médiathèque à 18h.

## Mission locale du Val d'Orge

Pour les jeunes de 16 à 25 ans déscolarisés, en recherche d'emploi ou de formation.

La Mission locale est installée dans les locaux du Point information jeunesse au centre commercial de La Poste. Renseignements et prise de rendez-vous au 01 69 72 19 64.

## Horaires d'ouverture du cimetière

Période estivale : du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre de 8h à 19h.

rue Paul-Langevin (près de la caserne des pompiers). Les cartes d'accès à la déchetterie sont désormais retirables aux services techniques du Val d'Orge, tél. : 01 69 72 20 07.

### Les encombrants, emballages, ordures ménagères et déchets verts doivent être sortis la veille au soir.

Vous pouvez également porter vos déchets à l'espace écologique de Sainte-Geneviève-des-Bois,

Pour tout renseignement, un numéro vert (gratuit) vous permet de contacter l'agglomération du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h45 à 18h au 0 800 293 991

## Solidarité

### Journée du Soleil

Pour tous les enfants de 6 à 12 ans, qui n'ont pas la chance de partir cet été en vacances, le Secours populaire organise une journée à la mer à Cabourg qui aura lieu le mardi 18 août. Pour y participer, il suffit de s'inscrire au local du Secours populaire, 61 rue de l'Écoute-s'il-Pleut le lundi 9 juillet de 15h à 17h et le lundi 23 juillet de 15h à 17h. Coût de l'inscription pour la journée à la mer : 2 euros. \*



## Citoyenneté

### 3 débats pour agir

Samedi 19 septembre à partir de 14h, la municipalité organise ses premières Assises de la citoyenneté. Consciente des sujets qui sont au cœur des préoccupations et au premier rang des



inquiétudes des Français (le logement, la santé et l'éducation) et face à un gouvernement qui n'assume pas ses responsabilités, la ville donne

la parole aux citoyens à travers des ateliers débats source de propositions. « Quel avenir pour l'école », « Pour le droit d'être soigné », « L'habitat par tous et pour tous », si ces trois thèmes vous intéressent, la date citoyenne du 19 septembre vous concerne. Plusieurs personnalités sont attendues, dont monseigneur Gaillot, connu pour son engagement dans les luttes sociales, morales et politiques. Cette initiative s'achèvera par un apéritif musical à 18h, suivi d'un barbe-citoyen et d'un bal populaire. De plus amples informations seront délivrées dans la Feuille de septembre. \*



## Horaires d'été

### Point information jeunesse

Ouvert en juillet, le Pij sera fermé du lundi 3 au vendredi 21 août inclus. L'accueil du public reprendra à partir du mardi 25 août. Horaires d'été durant le mois de juillet : mardi, mercredi, vendredi de 10h15 à 12h15 et de 14h à 18h.

### Médiathèque Elsa-Triolet

Du 30 juin au 29 août :

Mardi : 9h30-12h30

Mercredi : 9h30-12h30

Vendredi : 15h-19h

Samedi : 10h-12h30.

Horaires habituels dès le mardi 1<sup>er</sup> septembre.

### Service Jeunesse

L'équipe du service Jeunesse vous accueillera cet été :

- En juillet, du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 18h sous le chapiteau-loisirs installé aux Aunettes.

- En août, à l'espace Jeunesse Daquin (près de la salle Malraux), du lundi au samedi de 14h à 19h et les mardis et vendredis de 10h à 12h. \*

### Service Culture, Sport, Vie associative

Le CSV sera fermé du 3 au 8 août et le matin du 10 au 15 août. Reprise normale le 17 août. \*



Comme à l'accoutumée, un discours prononcé par Monsieur le Maire a accompagné la réception donnée pour le départ des enseignants Corinne Baret de la maternelle Desnos et Franck Després, directeur de l'élémentaire Langevin. \*

## 14 juillet

### Feu et bal

Feu d'artifice au stade Gentelet à la tombée de la nuit (vers 22h30), puis marche vers le chapiteau-loisirs avec des lampions. Ensuite soirée dansante animée par un DJ sous le chapiteau-loisirs (terrain du Totem aux Aunettes). \*



## 25 août

### 65<sup>e</sup> anniversaire de la libération de Fleury-Mérogis

La municipalité, les associations d'anciens combattants et victimes de guerre vous invitent à participer à la cérémonie commémorative du 25 août 1944, jour de la liberté reconquise. Rendez-vous le mardi 25 août à 17h45 au cimetière communal, dépôt de gerbes au Monument aux Morts. \*



Chaque année, au moment où les enfants quittent l'élémentaire pour le collège, la municipalité leur offre un livre qu'ils ont choisi. Lors de cette distribution, l'équipe de la médiathèque a souhaité bonne chance aux élèves des quatre classes de CM2 en leur lisant quelques nouvelles drôles et pleine d'esprit sur le thème de... l'école bien sûr. \*





Mardi 14 juillet

**jeudi 9 juillet**

Ciné famille à 21h :  
Bienvenue chez les Ch'tis.  
*Lire page 13*

**samedi 11**

Repas-concert à 19h30 :  
Bwa Bandé. *Lire page 13*

**mardi 14**

Feu d'artifice et bal.  
*Lire page 19*

**jeudi 16**

Ciné famille à 21h :  
Shrek 2. *Lire page 13*

**samedi 18**

Repas-concert à 19h30 :  
Princes Chameaux.  
*Lire page 13*

**jeudi 23**

Ciné famille à 21h :  
Astérix mission Cléopâtre.  
*Lire page 13*

**samedi 25**

Repas-concert à 19h30 :  
Toubab All Stars.  
*Lire page 13*

**lundi 27**

Sortie famille à la mer.  
*Lire page 13*

**jeudi 30**

Ciné famille à 21h :  
Kirikou et les bêtes sauvages.  
*Lire page 13*

**mardi 25 août**

65<sup>e</sup> anniversaire de la libération de Fleury-Mérogis.  
Rendez-vous à 17h45 au cimetière communal.  
*Lire page 19*

**Bruit, pensez aux autres !**

Rappel : selon l'arrêté du maire du 27 août 1990, concernant la réglementation antibruit, sont interdits :  
- l'utilisation des engins équipés de moteurs tels que tondeuses à gazon, motoculteurs, tronçonneuses...  
- les travaux réalisés par les particuliers dans les propriétés privées au moyen de moteurs thermiques ou électriques bruyants tels que bétonnières, scies mécaniques, perceuses, raboteuses, ponceuses... avant 7h et après 20h en semaine, avant 9h, entre midi et 16h et après 20h les week-ends et jours fériés.

**POST-SCRIPTUM**

**Élections européennes**

Résultats du scrutin du dimanche 7 juin dernier à Fleury-Mérogis : 2902 inscrits, 935 votants (32,22%), 1967 abstentions (67,78%), 55 blancs et nuls (1,90%), 880 exprimés (30,32%).

Front national : 52 voix (5,91%)

Cannabis sans frontières : 0

Pour une France et une Europe plus fraternelles : 0

L'Europe de Gibraltar à Jérusalem : 0

Communistes : 0

Alternative libérale

« L'Europe c'est pour vous » : 0

Une France royale au cœur de l'Europe : 0

Union des gens – Circonscription

Île-de-France : 0

Alliance écologiste indépendante : 34 (3,86%)

Europe démocratie espéranto : 0

Solidarité France : 0

Europe écologie : 106 (12,05%)

Quand l'Europe veut, l'Europe peut : 123 (13,98%)

Liste gaulliste Debout la République : 28 (3,18%)

Pas question de payer leur crise : 54 (6,14%)

Pour une Europe utile : 7 (0,80%)

Lutte ouvrière : 15 (1,70%)

Europe décroissance : 0

Liste antisioniste : 12 (1,36%)

La force de la non-violence : 0

Protéger nos emplois, défendre nos valeurs : 24 (2,73%)

Citoyenneté Culture Européennes : 0

La Terre sinon rien, le bonheur intérieur brut : 14 (1,59%)

Front de gauche pour changer d'Europe : 214 (24,32%)

Newropeans : 0

Changer l'Europe maintenant avec les socialistes : 146 (16,59%)

Démocrates pour l'Europe : 51 (5,80%)



Magazine municipal d'information 12, rue Roger-Clavier BP 107 - 91706 Fleury-Mérogis Cedex Site : www.mairie-fleury-merogis.fr

Directeur de la publication Michel Humbert Rédaction Patricia Lacan Martin Photos Service Communication, services municipaux, Photoclub, DR Maquette Sophie Rouxel Secrétariat, rédaction Lydia Nandjaye Conception graphique Caroline Pauchant, Atelier Michel Bouvet Impression LVRI Distribution Espace Impression

Couverture Chapiteau-loisirs